

Construction du lycée Rosa Parks

Maitre d'ouvrage	Conseil Régional Rhône Alpes
Architecte	Architecture BARILLOT
Localisation	Neuville sur Saône (69)
Destination	Enseignement
Surface	9 120 m ² de SHON
Coût des travaux	17 300 000 € HT
Date de fin des travaux	Juin 2006



Mission de Soft Energy – Conseil en éclairage naturel, Evaluation QEB

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'équipe de maîtrise d'œuvre en phase concours pour optimiser la qualité de la lumière naturelle (Sous-traitance BET Etamine) - Evaluation de la qualité environnementale du bâtiment à 2 ans d'exploitation (Mission pour Ville et Aménagement Durable)
Prestations réalisées (liste non exhaustive)	<p>Conseil en éclairage naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modélisation 3D et description photométrique du bâtiment, - Calculs des Facteurs Lumière du Jour et estimation de l'autonomie, - Etude comparative sur l'influence d'un nombre de paramètres (protection solaire, second jour, etc.), <p>Evaluation de la qualité environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures de température et d'humidité sur une semaine d'été et une semaine d'hiver, - Entretien avec le gestionnaire et le technicien, - Enquête auprès des utilisateurs (enseignants et élèves), - Analyse des données, - Rédaction d'une fiche d'évaluation.

Description du projet

Projet architectural	L'opération concerne la construction neuve d'un lycée de proximité d'enseignement général à Neuville-sur-Saône d'une surface utile de 6200 m ² sur un terrain d'une superficie de 16 686 m ² . La capacité d'accueil prévue est de 730 élèves répartis sur 22 divisions.
Qualité Environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne intégration architecturale dans le paysage, - Bonne qualité des ambiances, - Bonne disponibilité et uniformité de la lumière naturelle grâce à un second jour sur les deux étages, - Gestion efficace de l'éclairage des salles de classe et des bureaux avec des détecteurs de présence et de luminosité, zonage et gradation en fonction de la lumière naturelle, - Récupération des eaux de pluie, - Imperméabilisation limitée, - Charte de chantier propre, - Installation photovoltaïque pédagogique, - Etc.